

Bourgogne-Franche-Comté



N° 83

Janvier 2021

En Bourgogne-Franche-Comté, le solde naturel poursuit sa dégradation en 2019

Au 1^{er} janvier 2020, la population de Bourgogne-Franche-Comté est estimée à 2 794 500 habitants. Elle baisse de 0,3 % sur un an, en raison notamment d'un déficit naturel qui s'accentue. Le taux d'accroissement naturel est le plus faible des régions métropolitaines. C'est la conséquence d'une forte baisse des naissances et d'une relative stabilité des décès. Moins de femmes en âge d'avoir des enfants et vieillissement de la population expliquent le décrochage du solde naturel par rapport à la France métropolitaine. L'indice de fécondité de la région est aussi plus faible qu'en moyenne en métropole. Dans tous les départements de la région le solde naturel se dégrade, sauf dans le Jura. Le Doubs est le seul département dont l'accroissement naturel est supérieur au niveau national. En Haute-Saône, en Saône-et-Loire, dans l'Yonne et le Territoire de Belfort, les naissances diminuent et les décès augmentent.

Caroline Logeais, Fabrice Loones (Insee)

Au 1^{er} janvier 2020, 2 794 500 habitants résideraient en Bourgogne-Franche-Comté, soit 4,3 % de la population de France métropolitaine. En nombre d'habitants, la région se situe au 11^e rang des 13 régions de métropole devant le Centre-Val de Loire et la Corse.

Le solde naturel (*définitions*) ne soutient plus la croissance démographique de la région qui pâtit de plus, d'un solde migratoire (*définitions*) tout juste stabilisé après plusieurs années de déficit.

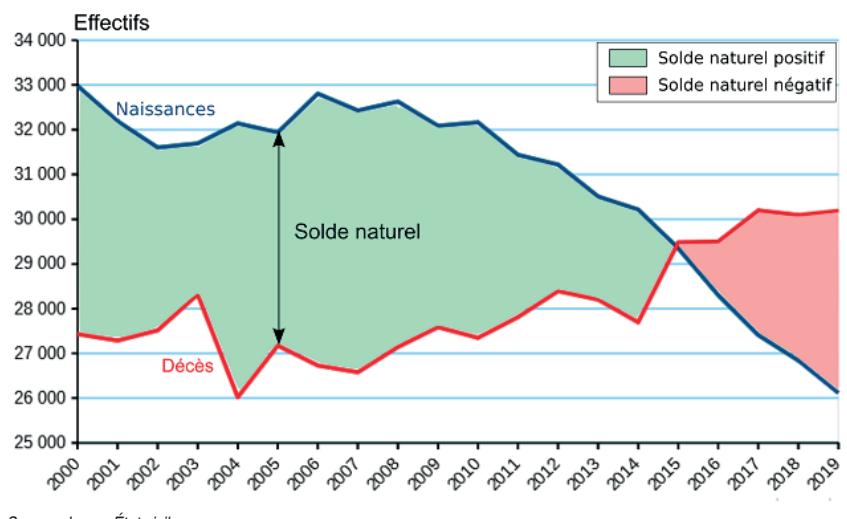
Le déficit naturel s'accentue

En Bourgogne-Franche-Comté, le solde naturel est négatif depuis 2015 (*figure 1*). Ce déficit naturel, qui s'est creusé d'année en année est dorénavant davantage porté par le recul des naissances. Le nombre de décès s'est quant à lui stabilisé sur les trois dernières années. En 2014, le solde naturel excédentaire apportait 2 500 habitants à la région. Cinq ans plus tard, en 2019, il lui en fait perdre 4 100.

Cette dégradation n'est pas spécifique à la région. En effet, le solde naturel, moteur de la croissance de la population, est sur une tendance à la baisse dans toutes

1 Un solde naturel négatif de 4 100 habitants en 2019

Évolution du solde naturel en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, État civil

les régions, à l'exception des Hauts de France.

La croissance démographique de la France métropolitaine ralentit : en 2019, il y a 115 100 naissances de plus que de décès. Ce solde reste positif mais

ne cesse de diminuer, apportant deux fois moins d'habitants qu'en 2014. La dégradation du solde naturel, à l'échelle nationale, est due à la fois aux mouvements de baisse des naissances et de hausse des décès.

En 2019, le taux d'accroissement naturel négatif (*définitions*) de Bourgogne-Franche-Comté (*figure 2*) s'établit à - 1,5 %o habitants. En France métropolitaine, l'excédent naturel contribue encore à faire progresser la population de + 1,8 %o portant l'écart avec la région à 3,3 points. Attirant davantage de jeunes actifs, les départements de la grande région parisienne, des grandes métropoles et de l'axe Genève-Lyon-Marseille présentent un accroissement naturel en hausse. Au contraire, les départements ruraux de la « diagonale du vide », ceux de la Corse et de l'ouest de la Normandie et de la Bretagne ont un taux d'accroissement naturel inférieur à - 0,5 %o.

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux d'accroissement naturel se dégrade dans tous les départements excepté dans le Jura. Il est négatif dans cinq départements sur huit, en particulier dans la Nièvre (- 7,3 %o), en Saône-et-Loire (- 3,4 %o) et dans l'Yonne (- 3,3 %o). Dans les trois départements les plus jeunes de la région, le Doubs, le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or, l'accroissement naturel reste positif.

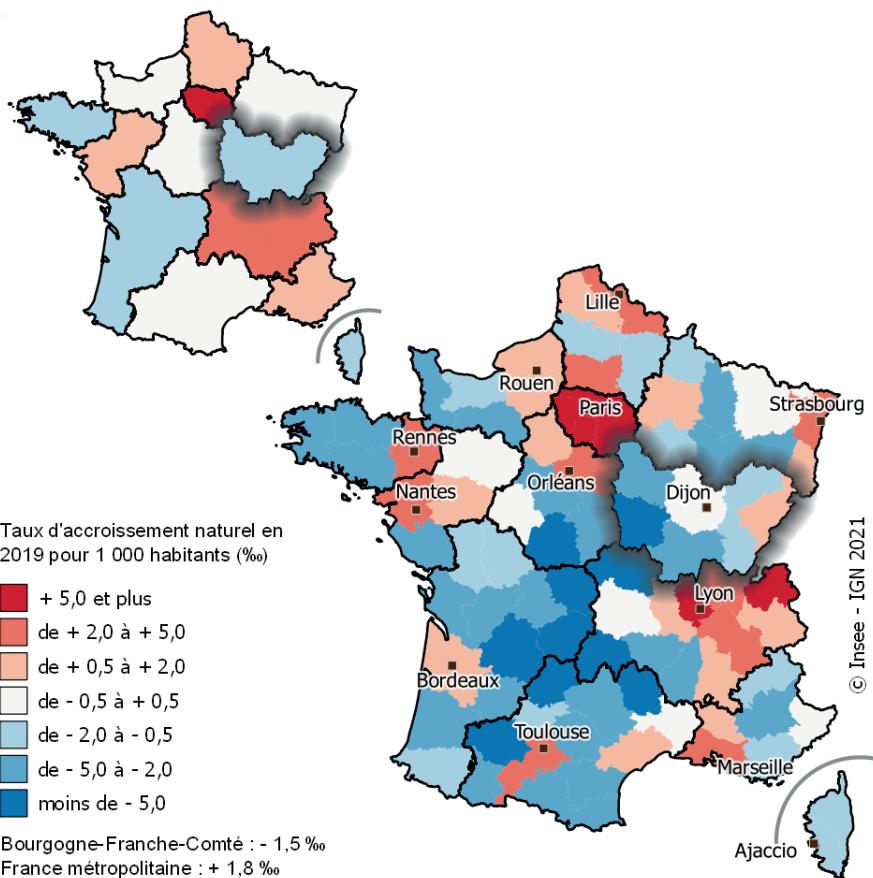
Un fort recul des naissances

En 2019, 26 100 bébés sont nés en Bourgogne-Franche-Comté, soit 730 naissances de moins qu'en 2018 (*figure 3*). Dans les années 2000, le nombre de naissances était supérieur à 30 000. Cette tendance à la baisse se poursuit depuis 2006. Elle est plus prononcée qu'au niveau France métropolitaine : - 2,7 % contre - 0,8 %. Elle est aussi plus forte que l'an passé (- 2,1 %). À part en Nouvelle-Aquitaine, la baisse de la natalité est sensible dans toutes les régions de métropole mais c'est en Bourgogne-Franche-Comté qu'elle est la plus forte, loin devant la Normandie et le Grand Est (- 1,3 %).

La diminution des naissances résulte à la fois de la baisse du nombre de femmes en âge

2 La Nièvre, parmi les taux d'accroissement naturel les plus faibles

Taux d'accroissement naturel 2019 selon les régions et départements métropolitains



Note de lecture : Dans la Nièvre, le taux d'accroissement naturel est négatif, ce qui signifie que les décès sont plus nombreux que les naissances. Le déficit naturel y est de - 7,3 %o, ce qui signifie qu'il contribue à la baisse de la population du département à hauteur de 7,3 habitants pour mille habitants.

Source : Insee, *Etat civil, Recensements de la population, estimations de population*

de procréer et de leur fécondité. Ces deux phénomènes se conjuguent et contribuent chacun pour moitié à cette dégradation. La population féminine de 15 à 49 ans diminue depuis dix ans : - 5 600 personnes en moyenne par an (- 1 %).

En France métropolitaine, la baisse n'est que de 0,3 % par an. Globalement, la région

peine à retenir ses habitantes de 20 à 40 ans et accuse un déficit plus important sur cette classe d'âge, où elles sont les plus fécondes.

Le nombre d'enfants par femme diminue

En Bourgogne-Franche-Comté, l'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) s'établit à 1,78 enfant par femme en 2019,

3 Moins de naissances et plus de décès dans la moitié des départements

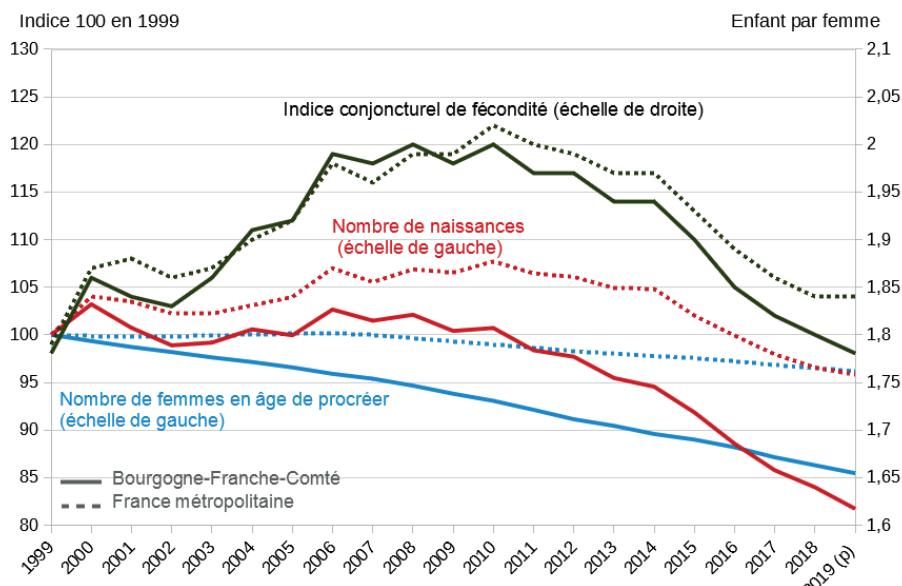
Bilan démographique en Bourgogne-Franche-Comté

Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2020 (provisoire)	Densité de population au 1 ^{er} janvier 2020 (hab/km ²)	Naissances domiciliées						Décès domiciliés		Solde naturel		Taux de mortalité	Taux de mortalité brut	Taux d'accroissement naturel	Indicateur conjoncturel de fécondité	Espérance de vie des hommes à la naissance	Espérance de vie des femmes à la naissance
		2019	Évolution 2018/2019 (en %)	2019	Évolution 2018/2019 (en %)	2019	2018	En 2019 pour mille habitants		2019							
Côte-d'Or	532 500	61	5 060	- 2,5	4 920	- 1,1	+ 140	+ 220	9,5	9,2	+ 0,3	1,61	79,9	85,9			
Doubs	543 000	104	5 760	- 3,9	4 720	- 2,2	+ 1 040	+ 1 170	10,6	8,7	+ 1,9	1,79	79,3	85,6			
Jura	258 800	52	2 370	+ 3,1	2 790	- 0,6	- 420	- 510	9,2	10,8	- 1,6	1,87	80,0	85,1			
Nièvre	201 800	30	1 520	- 8,1	2 990	- 2,0	- 1 470	- 1 400	7,5	14,8	- 7,3	1,81	77,1	83,9			
Haute-Saône	234 600	44	2 040	- 3,2	2 480	+ 0,4	- 440	- 360	8,7	10,5	- 1,8	1,86	78,7	84,4			
Saône-et-Loire	549 300	64	4 740	- 2,3	6 640	+ 2,9	- 1 900	- 1 600	8,7	12,1	- 3,4	1,85	79,1	85,0			
Yonne	334 600	45	3 170	- 1,4	4 290	+ 1,8	- 1 120	- 990	9,5	12,8	- 3,3	1,98	77,5	83,9			
Territoire de Belfort	139 900	230	1 450	- 4,8	1 360	+ 4,8	+ 90	+ 220	10,3	9,7	+ 0,6	1,82	78,6	84,0			
Bourgogne-Franche-Comté	2 794 500	58	26 110	- 2,7	30 190	+ 0,3	- 4 080	- 3 250	9,3	10,8	- 1,5	1,78	78,9	85,0			
France métropolitaine	65 123 800	120	712 200	- 0,8	597 130	+ 0,5	+ 115 070	+ 123 500	11,0	9,2	+ 1,8	1,84	79,8	85,7			

Source : Insee, *Etat civil, Recensements de la population, estimations de population*

4 Des indicateurs de fécondité défavorables à la Bourgogne-Franche-Comté

Évolution du nombre de naissances, du nombre de femmes en âge de procréer* et de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF)**



(*): femmes âgées entre 15 et 49 ans ; (**): l'ICF mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés ; (p): données provisoires.

Note de lecture : En 2019, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'enfants par femme est de 1,78 et l'indice des femmes en âge de procréer est de 85,5 ce qui veut dire qu'il y a 14,5 % de femmes en âge de procréer de moins qu'en 1999.

Source : Insee, État civil, Recensements de la population, estimations de population

niveau inférieur à la moyenne métropolitaine de 1,84 (*figure 4*). Jusqu'en 2008, l'indice régional était pourtant proche de la moyenne nationale de 2 enfants par femme, mais il s'est dégradé plus vite dans la région. Au cours de l'année 2019, la seule baisse de la fécondité a entraîné près de 360 naissances en moins par rapport à 2018.

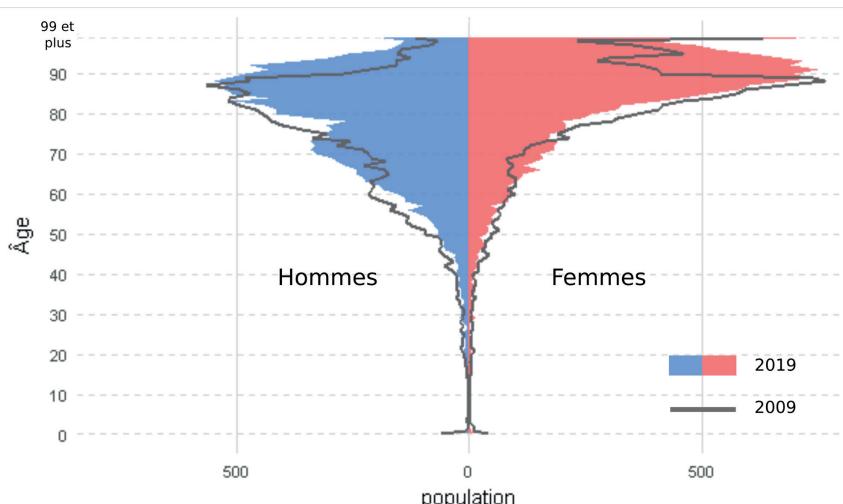
Après 35 ans, les mères de Bourgogne-Franche-Comté font moins d'enfants qu'en moyenne métropolitaine. En effet, si, entre 15 et 34 ans, l'indice conjoncturel de fécondité régional est légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine, de 35 à 49 ans, il y est inférieur : 0,35 contre 0,45.

De façon générale, la fécondité est plus élevée chez les employées et ouvrières que chez les cadres. Globalement, les femmes ont en moyenne des enfants plus tard. Cependant, l'âge moyen des mères à la naissance est légèrement inférieur en Bourgogne-Franche-Comté, 30,4 ans contre 31 pour la France métropolitaine.

Le taux de natalité (*définitions*) y est aussi plus faible : 9,3 % habitants contre 11 % pour la France métropolitaine. Il perd 0,3 point entre 2018 et 2019. Cette tendance à la baisse est nationale mais la région a l'un des taux les plus faibles avec la Corse (8,3 %) et la Nouvelle-Aquitaine (9 %).

5 En 2019, 50 % des décès ont lieu après 84 ans

Répartition 2009 et 2019 des décès des habitants de Bourgogne-Franche-Comté par âge et par sexe



Source : Insee, État civil

Relative stabilité des décès en 2019

En 2019, 30 200 habitants de Bourgogne-Franche-Comté sont décédés soit une centaine de plus qu'en 2018. Ce nombre de décès est stable dans la région (+ 0,3 %) et se situe dans la moyenne nationale (+ 0,5 %). L'évolution du nombre de décès résulte de deux phénomènes qui, en 2019 comme en 2018 s'annihilent. En effet, le vieillissement de la population régionale accroît le nombre de décès de 700 personnes par rapport à 2018. Mais, en contrepartie, les conditions de mortalité (*définitions*) se sont légèrement améliorées en 2019 et compensent cette hausse.

Les habitants sont plus âgés en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine et le vieillissement se poursuit. En 2019, la région compte 102 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (85 en moyenne en métropole pour 100 jeunes de moins de 20 ans).

L'écart avec la France métropolitaine se creuse et résulte à la fois de l'avancée en âge de la génération nombreuse des baby-boomers dans la région et d'un déficit de jeunes. La moitié des décès intervient avant l'âge de 84 ans et 89 ans est l'âge où il y en a le plus (*figure 5*).

Le taux de mortalité (*définitions*) est plus élevé dans la région. Il s'établit à 10,8 % habitants contre 9,2 % en France métropolitaine. La Bourgogne-Franche-Comté détient le plus fort taux de mortalité des régions métropolitaines avec la Nouvelle-Aquitaine. Ce taux s'accroît depuis une dizaine d'années dans la région.

Espérance de vie moins élevée dans la région

Le taux de mortalité, moins favorable dans la région qu'au niveau national, se traduit par une espérance de vie (*définitions*) moins élevée. De manière générale, les catégories sociales ouvrières et agricoles, moins aisées, sont plus exposées au risque de décès prématûr (conditions de travail, comportements individuels, accès aux soins).

Dans la région, l'espérance de vie à la naissance se stabilise depuis 5 ans.

L'écart entre les genres se resserre. Les modes de vie féminins sont de plus en plus semblables à ceux des hommes, qu'il s'agisse de durée de travail ou des types d'activités professionnelles, de consommation de tabac ou d'alcool notamment. En Bourgogne-Franche-Comté, selon les conditions de mortalité de l'année 2019, une personne âgée de 75 ans peut espérer vivre jusqu'à l'âge de 87 ans si c'est un homme, et de 89,6 si c'est une femme.

Pour autant, ces espérances de vie à 75 ans sont inférieures à la moyenne nationale de six mois pour les hommes et de sept mois pour les femmes.

Le Doubs, seul département ayant un taux d'accroissement naturel supérieur au niveau national

Avec + 1,9 % habitants, le Doubs est le seul département dont le taux d'accroissement naturel reste largement positif et supérieur au niveau national. Il est toutefois en retrait par rapport à 2018 en raison uniquement de la baisse des naissances. De plus, le taux de mortalité, en 2019, y est le plus faible de la région. Sa forte propension à attirer des populations jeunes, en lien avec la proximité de la Suisse, en fait un département parmi les plus dynamiques en termes de démographie. En Côte-d'Or, la baisse des décès compense tout juste la baisse des naissances, ainsi

le solde naturel est stable. Avec un indice de fécondité de 1,61 enfant par femme, la Côte-d'Or est le cinquième département de France métropolitaine où la fécondité est la plus basse et l'âge moyen des mères à la naissance y est plus élevé qu'ailleurs.

Le Jura est le seul département de la région à cumuler hausse des naissances et baisse des décès, mais le solde naturel y demeure négatif. La fécondité est en hausse par rapport à 2018.

Dans la Nièvre, le solde naturel reste très négatif. Ce département cumule la plus importante accélération du vieillissement de sa population et la plus forte diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Ainsi le taux de mortalité est le

plus élevé de la région et le taux de natalité le plus faible.

Le solde naturel en Saône-et-Loire est le plus bas de la région et c'est dans ce département qu'il décroît le plus. Comme dans l'Yonne et dans une moindre mesure en Haute-Saône, le fléchissement de la croissance naturelle est partagé entre la hausse des décès, consécutives au vieillissement de la population, et la baisse des naissances, due au recul de la fécondité (sauf dans l'Yonne) et au moindre nombre de femmes en âge de procréer.

Le Territoire de Belfort subit également ce double-effet, dégradant ainsi son solde naturel. Néanmoins, un taux de natalité élevé et un taux de mortalité faible lui permettent d'avoir un accroissement naturel toujours positif. ■

Sources

Tous les ans, l'Insee effectue des **estimations de population**. Cette opération a pour objectif d'estimer au 1^{er} janvier de chaque année la population nationale par sexe, âge et état matrimonial et les populations régionales et départementales par sexe et groupe d'âges. Ces estimations de population sont notamment utilisées pour le calcul des différents **indicateurs démographiques** : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie.

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les **estimations de population** sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire et d'un ajustement, introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement en 2018 et rendre comparables les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et d'améliorer la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment des enfants de parents séparés. Une explication détaillée est disponible dans la documentation relative au recensement de la population (note technique : Rénovation du questionnaire du recensement de la population 2018. Méthode d'estimation de l'effet questionnaire (ajustement) à partir des enquêtes annuelles de recensement).

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Définitions, méthodes

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès enregistrés au cours de l'année, rapportée à la population totale moyenne de l'année. Il est exprimé pour mille habitants.

Le **taux de natalité** correspond au nombre de naissances enregistrées au cours de l'année, rapporté à la population totale moyenne de l'année. Il est exprimé pour mille habitants.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité (brut)** correspond au nombre de décès enregistrés au cours de l'année rapporté à la population totale moyenne de l'année. Il est exprimé pour mille habitants.

Les **conditions de mortalité** sont approchées par les **taux de mortalité par sexe et âge**. Ils correspondent au nombre de décès enregistrés pour un sexe et un âge (ou tranche d'âges) donnés, rapporté à la population totale du même sexe et du même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier

CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :

Bertrand Kauffmann

Rédactrice en chef :

Marie Léger

Mise en page :

STDI

Crédits photos :

CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : janvier 2021

© Insee 2021

Pour en savoir plus

- Rossignol P., « Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : 2 807 807 habitants au 1^{er} janvier 2018 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 113, décembre 2020.
- Chassard M., « Bourgogne-Franche-Comté : la baisse de la population s'accentue en 2017 et 2018, conséquence d'un solde naturel de plus en plus négatif », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 99, janvier 2020.
- Papon S., « Depuis plus d'un siècle, les décès sont les plus nombreux en hiver », *Insee Focus* n° 209, octobre 2020.
- Papon S., « En un siècle, le pic des naissances s'est décalé de l'hiver à l'été et s'est atténué », *Insee Focus* n° 204, septembre 2020.

